



FÉDÉRATION GUINÉENNE DE FOOTBALL
LIGUE GUINÉENNE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL
Crée le 04 novembre 2015 – suivant Décision n°00005/FGF/SG/2015

0036

Réf. N° :/LGFP

Conakry, le 30 APR 2022 20.....

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE GUINEENNE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Suite à la réunion extraordinaire du Bureau Exécutif tenue au siège de la LGFP à Tombo, après examen et analyse de tous les rapports liés au match de la 23^{ème} journée opposant le Horoya AC à l'AS Kaloum joué le 20 Avril 2022 au stade 28 septembre qui indiquent selon les officiels du match que ce match fut interrompu à trois reprises par les supporters de l'AS Kaloum par suite de jets de projectiles sur l'aire de jeu et que cela à perdurer malgré l'intervention des joueurs et responsables de l'AS Kaloum, les décisions suivantes ont été entérinées :

Référence à l'article **58** du Règlement du Championnat National de Ligues 1 & 2 saison sportive 2021-2022 qui stipule : « Tout club dont les joueurs, les supporters ou un groupe d'individu dont il bénéficie directement ou indirectement des services quel qu'en soit la recevabilité du match, auront empêché ou interrompu le déroulement d'un match, aura match perdu **trois (03) buts à zéro (0)** et payera une amende de **Trois Millions (3.000.000) de francs Guinéens sans préjudice de l'application d'autres sanctions éventuelles** sous réserve de l'application de la LGFP ».

DECIDENT

1. Le club AS Kaloum perd le match sur le score de **trois (3) buts à zéro (0)**.
2. Les supporters du club AS Kaloum sont interdits de suivre leur équipe en déplacement durant quatre (04) matches à compter de la 26^{ème} journée (Hafia FC vs AS Kaloum).
3. Le club **AS Kaloum** est soumis au paiement d'une amende de **Trois Millions (3.000.000) de francs Guinéens pour le comportement antisportifs de ses supporters.**
4. Le club **AS Kaloum** reçoit un dernier avertissement pour le comportement antisportif de ses supporters lors du match **Horoya AC vs AS Kaloum**. En cas de récidive ; Le club **AS Kaloum** se verra privé de ses supporters lors de ces matches en déplacement sans préjudice de l'application d'autres sanctions éventuelles.

PRESIDENT DE SEANCE



SECRETARE DE SEANCE

Siège Social: Annexe du Palais du Peuple - Quartier : Tombo - Commune de Kaloum - B.P : 997 Conakry
Téléphones : +224 621 672 579 / +224 664 206 020 - @ : lgfp15@gmail.com - site web : www.liguepro-gn.com



Sponsors Officiels

